

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009
Code du produit : 08094625V

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH
Guentersthal 4
91235 Hartenstein
Téléphone : +499152770
Téléfax : +499152777008
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NCEC: +44 1235 239670 (Europe)
Call and response in your language is possible.
Contract no.: ECKART29003-NCEC

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes	H373: Risque présumé d'effets graves pour les

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
4.1	03.04.2024	102000000098	Date de la première version publiée: 13.01.2014

cibles - exposition répétée, Catégorie 2	organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence	:	Prévention:	
		P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
		P260	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
		Intervention:	
		P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
		P331	NE PAS faire vomir.
		P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétone
acétate d'éthyle

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

xylène
solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient nickel, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, méthacrylate de méthyle, méthacrylate de n-butyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification RÈGLE MENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
acétone	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 25 - < 50
acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 10 - < 20
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 20
solvant naphta aromatique léger	64742-95-6	Flam. Liq. 3; H226	>= 10 - < 20

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

(pétrole)	918-668-5	STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	
chrome	7440-47-3 231-157-5	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 01-2119463881-32	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 1 - < 2,5
5-nitroisophtalate de zinc	60580-61-2 262-309-9	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
nickel	7440-02-0 231-111-4 028-002-00-7	Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 STOT RE 1; H372 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,25 - < 1
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3 217-164-6 01-2119970215-39	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 0,1 - < 1
méthacrylate de méthyle	80-62-6 201-297-1 607-035-00-6	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 0,1 - < 1
méthacrylate de n-butyle	97-88-1 202-615-1 607-033-00-5	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 0,1 - < 1

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

		Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
4.1	03.04.2024	102000000098	Date de la première version publiée: 13.01.2014

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
4.1	03.04.2024	102000000098	Date de la première version publiée: 13.01.2014

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No. -CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base	
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m3	2000/39/EC	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	500 ppm 1.210 mg/m3	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétate d'éthyle	141-78-6	VLCT (VLE)	1.000 ppm 2.420 mg/m3	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VME	200 ppm 734 mg/m3	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
xylène	1330-20-7	STEL	400 ppm 1.468 mg/m3	2017/164/EU	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	200 ppm 734 mg/m3	2017/164/EU	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	400 ppm 1.468 mg/m3	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC	
		Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 221 mg/m3	FR VLE	
		Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm	FR VLE	

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

			442 mg/m3	
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
fer	7439-89-6	VME	7 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VME (Fraction alvéolaire)	3,5 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
chrome	7440-47-3	TWA	2 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			
		TWA	2 mg/m3 (chrome)	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	2 mg/m3 (chrome)	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME (Fumées)	5 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		VME (Poussière)	10 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
nickel	7440-02-0	VME	1 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Cancérogène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Valeurs limites indicatives			
		VME	1 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Cancérogène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Valeurs limites indicatives			
méthacrylate de méthyle	80-62-6	TWA	50 ppm	2009/161/EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	100 ppm	2009/161/EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	50 ppm 205 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 410 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets	1210 mg/m3

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

			systemiques	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	186 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	200 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	62 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	62 mg/kg
acétate d'éthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	734 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	734 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	1468 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1468 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	63 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	63 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	367 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	367 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	734 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	734 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	37 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	4,5 mg/kg
xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	77 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	289 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	442 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	221 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	180 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	14,8 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	65,3 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	260 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets	108 mg/kg

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

	rs		systemiques	
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	1,5 mg/kg
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	151 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	1286,4 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	837,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1066,67 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	12,5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	32 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	1152 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	178,57 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	640 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	7,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	7,5 mg/kg
fer	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,5 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	0,71 mg/kg
chrome	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,027 mg/m3
oxyde de zinc	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	0,83 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	35,3 mg/m3

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

)éthylenediamine				
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	5,36 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	50 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	4 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	17 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg
méthacrylate de méthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	210 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	210 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	13,67 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	1,5 mg/cm2
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	1,5 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	74,3 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	105 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8,2 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	1,5 mg/cm2
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets locaux	1,5 mg/cm2
méthacrylate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	415,9 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	409 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	366,4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets	66,5 mg/m3

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

	rs		systemiques	
	Consommateur	Dermale	Long terme - effets systemiques	3 mg/kg
	rs			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
	Sédiment marin	3,04 mg/kg
	STP	100 mg/l
	Sol	29,5 mg/kg
	periodical release	21 mg/l
acétate d'éthyle	Eau douce	0,24 mg/l
	Eau de mer	0,024 mg/l
	STP	650 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,15 mg/kg
	Sédiment marin	0,115 mg/kg
	Sol	0,148 mg/kg
	periodical release	1,65 mg/l
xylène	Eau douce	0,044 mg/l
	Eau de mer	0,0044 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg
	Sédiment marin	12,46 mg/kg
	Sol	2,31 mg/kg
	STP	1,6 mg/l
	Intermittent Release	0,01 mg/l
chrome	Eau douce	0,0065 mg/l
	Sédiment d'eau douce	205,7 mg/kg
oxyde de zinc	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Sédiment marin	56,5 mg/kg
	Sol	35,6 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenedi amine	STP	0,1 mg/l
	Eau douce	0,062 mg/l
	Eau de mer	0,0062 mg/l
	STP	25 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,048 mg/kg
	Sédiment marin	0,0048 mg/kg
	Sol	0,0075 mg/kg
méthacrylate de méthyle	Eau douce	0,94 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,74 mg/kg
	Eau de mer	0,094 mg/l
	Sol	1,47 mg/kg
méthacrylate de n-butyle	Eau douce	0,169 mg/l

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

	Eau de mer	0,169 mg/l
--	------------	------------

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

Couleur : argent

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 56 °C

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : -19 °C

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
4.1	03.04.2024	102000000098	Date de la première version publiée: 13.01.2014

pH : substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité
Viscosité, dynamique : voir texte créé par l'utilisateur

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Temps d'écoulement : 10 - 13 s à 20 °C
Section transversale: 4 mm
Méthode: DIN 53211

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Pression de vapeur pour les composants:

acétone : 240 hPa (20 °C)

acétate d'éthyle : 98,4 hPa (20 °C)

xylène : 8,2 hPa (20 °C)

solvant naphta aromatique léger (pétrole) : 2 hPa (20 °C)

N-(3-

(triméthoxysilyl)propyl)éthyl

enediamine

méthacrylate de méthyle : 37 hPa (20 °C)

méthacrylate de n-butyle : 3 hPa (20 °C)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,94 gcm³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin): 4.700 - 5.800 mg/kg
(Souris): 3.000 mg/kg
(Rat): 9.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

acétate d'éthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat): 5.620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 56 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 18.000 mg/kg

xylène:

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.492 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg

chrome:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 5,41 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

nickel:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: 9.000 mg/kg

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

Composants:

acétone:

Remarques : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

xylène:

Résultat : Irritation de la peau

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Irritation des yeux

Composants:

acétone:

Résultat : Irritation des yeux

acétate d'éthyle:

Résultat : Irritation des yeux

xylène:

Résultat : Irritation des yeux

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nickel:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine :

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

nickel:

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérigènes lors d'études effectuées sur les animaux

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

acétone:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

acétate d'éthyle:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

xylène:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

somnolence ou vertiges.

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine :

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

xylène:

Organes cibles : Système nerveux central
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

nickel:

Voies d'exposition : Inhalation
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

xylène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acétone:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 21.600 mg/l

acétate d'éthyle:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): 717 mg/l

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

chrome:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

oxyde de zinc:

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

5-nitroisophtalate de zinc:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

nickel:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

oxyde de zinc:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit** : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
En accord avec les réglementations locales et nationales.
- Emballages contaminés** : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
En accord avec les réglementations locales et nationales.
-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADR** : UN 1263
IMDG : UN 1263
IATA : UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR** : PEINTURES
IMDG : PAINT
IATA : Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- | | Classe | Risques subsidiaires |
|-------------|--------|----------------------|
| ADR | : 3 | |
| IMDG | : 3 | |
| IATA | : 3 | |

14.4 Groupe d'emballage

- ADR**
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

IMDG

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instruction d' emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353
Instruction d' emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3
acétone (Numéro sur la liste 3)
acétate d'éthyle (Numéro sur la liste 3)
xylène (Numéro sur la liste 3)
solvant naphta aromatique léger

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

(pétrole) (Numéro sur la liste 3)
chrome (Numéro sur la liste 72, 28)
nickel (Numéro sur la liste 27)
éthylbenzène (Numéro sur la liste 40, 3)
butan-1-ol (Numéro sur la liste 3)
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine (Numéro sur la liste 3)
méthacrylate de méthyle (Numéro sur la liste 40, 3)
méthacrylate de n-butyle (Numéro sur la liste 40, 3)
huile de ricin sulfatée, sel de sodium (Numéro sur la liste 3)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent.

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
Contenu en composés organiques volatils (COV): 72,65 %, 682,9 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 : Nocif par contact cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
- Asp. Tox. : Danger par aspiration
- Carc. : Cancérogénicité
- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
- Eye Irrit. : Irritation oculaire
- Flam. Liq. : Liquides inflammables
- Skin Irrit. : Irritation cutanée
- Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
- STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
- STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- 2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
- 2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
- 2009/161/EU : Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive 2000/39/CE de la Commission
- 2017/164/EU : Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
- FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version 4.1 Date de révision: 03.04.2024 Numéro de la FDS: 102000000098 Date d'impression: 16.04.2024
Date de la première version publiée: 13.01.2014

	chimiques en France
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2017/164/EU / STEL	: Valeur limite à courte terme
2017/164/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accéléérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Agent Stainless Steel VA 190 kgs 14-07009

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
4.1	03.04.2024	102000000098	Date de la première version publiée: 13.01.2014

Flam. Liq. 2	H225	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR